
TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSOCIATION OU D'UN GROUPE DE CONSULTANTS POUR LA CREATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES D'ÉPARGNE DU PROJET RPN3

Réf n°2026-024-HAR

1. CONTEXTE :

HELNETAS met en œuvre un projet qui a pour objectif que « d'ici 2029, le paysage des hautes terres du Nord dispose d'un écosystème de forêt humide sain et résilient et d'une biodiversité qui améliore le bien-être et la résilience des communautés qui en dépendent ».

Dans les zones d'intervention du projet, les communautés locales font face à une vulnérabilité économique marquée, notamment durant les périodes de soudure où les revenus sont faibles et les besoins financiers accrus. L'accès limité aux services financiers formels constitue un frein important à leur résilience économique et à leur capacité à investir dans des activités génératrices de revenus.

Dans ce contexte, le projet entend promouvoir l'éducation financière et renforcer les capacités des populations à gérer leurs ressources. L'approche retenue est la mise en place et l'accompagnement de Groupes d'Épargne. Ces groupes permettent aux membres d'épargner régulièrement, d'accéder à de petits prêts selon des règles définies collectivement, et de constituer une trésorerie positive, notamment pour faire face aux périodes critiques de l'année.

Par ailleurs, les groupes d'épargne représentent un levier pour soutenir les COBA, en finançant une contribution au développement communautaire à chaque fin de cycle d'épargne. Cette approche contribue à la durabilité économique et à l'autonomisation des COBAs.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de cette initiative, HELNETAS prévoit de **recruter une association ou un groupe de consultants** spécialisés pour assurer la création, la formation, le suivi et l'accompagnement technique des groupes d'épargne dans les zones ciblées.

2. OBJECTIF DU MANDAT :

a. **Objectif du mandat :**

L'objectif général de cette mission est de renforcer la résilience économique des communautés locales dans les zones d'intervention du projet, à travers la mise en place, la formation et l'accompagnement de Groupes d'Épargne, tout en assurant une dynamique financière durable au sein des COBA.

b. **Missions :**

• **Identification et mobilisation des communautés cibles :**

- Identifier les communautés éligibles à la mise en place des groupes d'épargne dans les trois communes ciblées ;
- Sensibiliser les communautés sur les objectifs et les avantages des groupes d'épargne.

- **Création des Groupes d'Épargne**
 - Faciliter la constitution des groupes sur la base du volontariat et de la cohésion communautaire.
 - Accompagner les membres dans l'élaboration des statuts, des règlements internes, et dans l'élection de leur comité de gestion.
- **Formation des membres des Groupes d'Épargne :**
 - Animer des sessions de formation en éducation financière, gestion de l'épargne et du crédit, tenue de registres et gouvernance des groupes ;
 - Adapter les contenus aux niveaux de compréhension des bénéficiaires (méthodes participatives, supports visuels, outils en langue locale).
- **Accompagnement régulier et suivi des groupes d'épargne :**
 - Assurer un appui technique et méthodologique régulier (au moins une visite par mois) pour renforcer l'autonomie des groupes ;
 - Identifier les difficultés, proposer des solutions, et renforcer les capacités des groupes tout au long du cycle d'épargne.
- **Accompagnement des groupes d'épargne en agriculture durable**
 - Identification des cultures vivrières adaptées à la zone du groupe d'épargne ;
 - Mise en place et suivi des parcelles de démonstrations de cultures vivrières ;
- **Appui à la mise en œuvre du schéma de financement entre Groupes d'Épargne et COBA :**
 - Sensibiliser les Groupes d'Épargne et les COBA sur les mécanismes de financement solidaire ;
 - Faciliter les échanges, la négociation, et les transferts de fonds.
- **Mise en place d'un système de suivi et de capitalisation :**
 - Collecter et compiler régulièrement des données quantitatives et qualitatives sur les performances des groupes d'épargne (nombre de membres, montant épargné, nombre de crédits, etc.) ;
 - Assurer l'alimentation de la base de données Kobotoolbox et SAVIX du projet telle que défini par le projet
 - Documenter les bonnes pratiques, les réussites et les défis rencontrés.
- **Renforcement de la pérennisation :**
 - Former les paysans relais pouvant assurer la continuité de l'accompagnement ;
 - Sensibiliser les groupes d'épargnes à adhérer aux structures de pérennisations (Unions et Plateformes) locales et régionales ;
 - Collaborer avec les autorités locales et les organisations intervenant dans la zone en ce qui concerne la sécurité des groupes.
- **Rapports et communication :**
 - Fournir des rapports réguliers sur les progrès réalisés, défis rencontrés et recommandations ;
 - Participer à la réunion mensuelle avec l'équipe du projet, en ligne ou présentielle ;
 - Assurer une communication régulière avec les parties prenantes, les bénéficiaires et les autorités locales.

c. Zone d'intervention du mandat :

DISTRICT	COMMUNE	FOKONTANY
ANDAPA	AMBALAMANASY II	Ambodimanga – Ambavala
		Ambodivohitra
		Ambodimandresy
	DOANY	Androfiabe
		Betaholana

		Befamatra
		Andranomilolo I
		Andranomilolo II
		Andrakengy
		Antsahabaliaka
	ANJIALAVABE	Ankiakabe
		Lohan'Anjialava
SAMBAVA	BEVONOTRA	Mahasoa

3. **RESULTATS ATTENDUS**

Phase 1 : 11 mois (2026-2027)

- 5 Groupes d'Épargne sont créés et fonctionnels dans les zones d'intervention du projet, en conformité avec les standards de qualité établis (nombre de membres, statuts, règlements internes, etc.) ;
- 32 Groupes d'Épargne sont accompagnés dans la gestion d'épargne et de crédit, ainsi que dans la réalisation d'activités communautaires visant à compléter les revenus du groupe, dont 5 nouvellement créés et 27 issus de la phase précédente du projet ;
- Au moins 640 membres des Groupes d'Épargne maîtrisent les principes de l'éducation financière, de la gestion de l'épargne et du crédit, ainsi que les outils nécessaires à leur autonomie de fonctionnement.
- 02 parcelles de démonstrations de cultures vivrières mises en place par groupe d'épargne ;
- Un système de suivi et de collecte de données sur les groupes d'épargne est opérationnel, permettant de documenter l'évolution des groupes, les indicateurs clés de performance, et les éventuelles difficultés rencontrées.
- Les contributions financières des 32 Groupes d'Épargne aux 13 COBA sont effectives et traçables, conformément au schéma de financement prévu par le projet.

Phase 2 : 21 mois (2027-2029)

- 11 Groupes d'Épargne sont créés et fonctionnels dans les zones d'intervention du projet, en conformité avec les standards de qualité établis (nombre de membres, statuts, règlements internes, etc.) ;
- 43 Groupes d'Épargne sont accompagnés dans la gestion d'épargne et de crédit, ainsi que dans la réalisation d'activités communautaires visant à compléter les revenus du groupe, dont 11 nouvellement créés et 32 issus de la phase précédente du projet ;
- Au moins 860 membres des Groupes d'Épargne maîtrisent les principes de l'éducation financière, de la gestion de l'épargne et du crédit, ainsi que les outils nécessaires à leur autonomie de fonctionnement.
- 02 parcelles de démonstrations de cultures vivrières mises en place et/ou renforcées par groupe d'épargne ;
- Un système de suivi et de collecte de données sur les groupes d'épargne est opérationnel, permettant de documenter l'évolution des groupes, les indicateurs clés de performance, et les éventuelles difficultés rencontrées.
- Les contributions financières des 43 Groupes d'Épargne aux 13 COBA sont effectives et traçables, conformément au schéma de financement prévu par le projet.

4. QUALIFICATIONS ET PROFIL

L'association ou le groupe de consultants devra répondre aux critères suivants pour l'ensemble du groupe :

- Ayant au moins trois (03) personnes, disponibles et opérationnels pour assurer efficacement la mise en œuvre des activités sur le terrain ;
- Expériences avérées dans l'animation ou l'accompagnement des groupes d'épargne ou d'organisations communautaires de base ;
- Justifier d'une expérience significative dans la formation en éducation financière en milieu rural ;
- Maîtrise des différents modèles de groupe d'épargne et de crédit ruraux, de leur spécificité et de leur mode de fonctionnement, et en finance rurale ;
- Capacités démontrées en animation communautaire, en formation participative et en accompagnement ;
- Maîtrise des outils de suivi des groupes d'épargnes et de collecte de données sur terrains (kobo tools, SAVIX) ;
- Compétences en communication avec les personnes vulnérables, les femmes, les personnes âgées, et en animation et facilitation des négociations au niveau local ;
- Être légalement constitué et disposer des cartes NIF et Statistique ;
- Avoir déjà travaillé dans le district d'Andapa et parler le dialecte local ;
- Bonne capacité rédactionnelle en français ;
- Aptitude à travailler dans une zone reculée et à effectuer des randonnées périodiques.

Les prestataires sont des dispositifs d'appui du projet auprès de la population cible et des partenaires locaux. A ce titre, ils devront adhérer au code de conduite de HELVETAS.

5. MODALITES DE TRAVAIL ET SUPERVISION :

L'association ou le groupe de consultants devra rendre compte mensuellement de l'état d'avancement des activités, en fournissant toutes les informations pertinentes, notamment en cas de demande spécifique de l'équipe projet. Ces réunions mensuelles pourront se tenir en présentiel ou en ligne, selon les contraintes et les besoins. Un procès-verbal sera établi à l'issue de chaque réunion et servira de référence pour le suivi. Il leur incombe également de veiller au bon déroulement des activités sur le terrain et de garantir une collaboration fluide avec les équipes de HELVETAS, les partenaires locaux, ainsi qu'avec les paysans relais impliqués.

Les membres sont sollicités à participer aux séances de renforcements de capacités organisées par HELVETAS en vue de la bonne mise en œuvre de la collaboration.

6. LIVRABLES :

Les livrables sont identiques pour les deux phases.

- Rapport de démarrage détaillant l'organisation de la prestation : plan de travail détaillé, à remettre 10 jours suivant la signature du contrat : la validation de ce rapport constitue une condition préalable au paiement de la tranche ;

Les paiements des tranches trimestrielles sont conditionnés par la validation des livrables suivantes :

- Base de données des groupes accompagnés validées envoyées au serveur Kobotoolbox et SAVIX du projet : liste complète des groupes créés et renforcés, ainsi que les données clés ;
- Compte-rendu pour chaque formation, incluant : liste des participants, thèmes abordés, outils pédagogiques et résultat d'évaluation ;
- Rapports intermédiaires résumant les réalisations et les résultats obtenus décrivant les réalisations, une analyse de la situation (points forts versus points faibles), des recommandations et les changements observés avec des propositions de succès stories, en version Word à soumettre bimestriellement. Ceci justifiera le paiement des tranches intermédiaires ;
- Des photos et toutes les pièces justificatives exigées par les procédures de HELVETAS à soumettre périodiquement, dont fiches de présence et Ordres de Mission ;

Le paiement de la dernière tranche est conditionné par la validation du livrable final :

- Rapport final consolidé de la mission.

7. DUREE D'EXECUTION DU MANDAT :

La prestation sera effectuée sur une période indicative de 11 mois pour la phase 1, et 21 mois pour la phase 2, incluant les déplacements, les reportages ainsi que les réunions de mise au point avec l'équipe du projet.

8. ORGANISATION DE LA MISSION EN DEUX PHASES

La mission sera organisée en deux phases. La Phase 1 couvre les 11 premiers mois, qui sont financés de manière sécurisée. La Phase 2, d'une durée de 21 mois, dépendra de la mobilisation de financements additionnels.

Les soumissionnaires doivent proposer une offre technique et financière pour chacune des deux phases afin de permettre une bonne planification et une meilleure visibilité globale du programme.

Le contrat sera signé uniquement pour la Phase 1. La Phase 2 ne sera mise en œuvre que si les financements sont disponibles. Dans ce cas, elle pourra faire l'objet d'un avenant ou d'un nouvel accord entre les parties.

9. CRITERES ET MODE DE SELECTION

Les offres seront analysées par un comité mis en place par HELVETAS Madagascar.

- A- Le comité vérifie la recevabilité de chaque offre : respect de la date de soumission, non utilisation du logo de HELVETAS, dossier administratif (NIF, stat). Le non-respect d'un ou plusieurs de ces critères est **éliminatoire**.
- B- Les offres recevables passent à l'étape d'évaluation technique : sont évalués le profil du prestataire (présentation du prestataire avec les références et expériences du prestataire dans la conduite de mandats similaires), les CV de ses personnes ressources, l'approche et la méthodologie pour la mise en œuvre du mandat, incluant le chronogramme d'activités et les moyens à affecter. Les offres techniques qui reçoivent une note de plus ou égale à 35 passent à l'étape de l'évaluation financière.
- C- Evaluation financière : seules les offres financières des prestataires dont l'offre technique a obtenu **la note minimale requise de 35/70** sont ouvertes.

D- La Sélection se fera suivant la qualité technique et le coût. L'offre technique sera notée pour 70% et l'offre financière pour 30%. L'offre qui obtient le maximum de point sera sélectionnée.

Si nécessaire, le comité peut recommander de négocier une offre.

HELVETAS se réserve la possibilité de ne pas donner suite à cet appel.

10. MODALITES DE SOUMISSION

Veillez déposer votre offre technique et offre financière, à mettre ensemble dans une enveloppe sous pli fermé avec la mention « **Réf n°2026-024-HAR Formateur Coach en Groupe d'Epargne – Programme SAVA / RPN3** » au plus tard le **26 juin 2026 à 17 heures locales** au Bureau d'HELVETAS Swiss Intercooperation, Ankevaheva, 205 Andapa, ou envoyer par voie e-mail (fichiers avec mots de passe) à l'adresse Madagascar@helvetas.org.

L'utilisation sans autorisation du logo de HELVETAS Madagascar dans l'offre du soumissionnaire est interdite.